



LISTES DES DELIBERATIONS
(article L2121-25 du CGCT)
PRISES AU COURS DE LA
SEANCE DU 16 DECEMBRE 2025

L'AN DEUX MIL VINGT CINQ le SEIZE DECEMBRE à vingt heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans la Salle du Conseil sous la présidence de **Mr Gilles DUBESSY**, Maire.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs Gilles DUBESSY, Christelle LAFFAY, Daniel CHAUD, Isabelle DESSEIGNE, Michel GIRERD, Julien BOLVY, Stéphanie MAGAT, Gilles PUIPIER, Christelle BALME, Fabrice DUREL, Boris RABOUTOT, Vanessa GIRERD, Jérôme DURAND.

Membre excusé : Madame Catherine MAINAND (a donné pouvoir à Madame Christelle LAFFAY)

Secrétaire de séance : Monsieur Jérôme DURAND

Approbation du procès-verbal de la réunion du 30 septembre 2025 à l'unanimité des membres présents.

Numéro	objet	Décision
52/2025	Modification du temps de travail du poste d'ATSEM	Approuvée à l'unanimité
53/2025	Modification du temps de travail du poste d'Adjoint Technique services bâtiments communaux	Approuvée à l'unanimité
54/2025	Création d'un emploi non permanent pour accroissement temporaire d'activité : Adjoint Technique	Approuvée à l'unanimité
55/2025	Mise en place d'une participation communale à la protection sociale complémentaire	Approuvée à l'unanimité
56/2025	Convention relative à l'accueil des enfants de sapeurs-pompiers volontaires sur le temps périscolaire	Approuvée à l'unanimité
57/2025	COR : présentations des rapports 2024	Approuvée à l'unanimité
58/2025	Convention de fourrière animale sans transport avec la SPA 2026 - 2027	13 pour - 1 abstention
59/2025	Modification de la délibération n°33/2025 en date du 13 mai 2025 relative à l'acquisition parcelle AC384 sis « Chemin des Noisettes »	Approuvée à l'unanimité
60/2025	Cession d'un tronçon du chemin rural désaffecté au profit de Monsieur Pierre FARJOT	Approuvée à l'unanimité
61/2025	Cession d'une portion de chemin rural désaffecté au profit de Monsieur et Madame BORELLO	Approuvée à l'unanimité
62/2025	Cession d'une portion du chemin rural désaffecté au profit de Monsieur DUBESSY et Madame TONCHIA	Approuvée à l'unanimité
63/2025	Aliénation d'un tronçon du chemin rural des Lilas compensé par un échange au profit des Consorts DUREL	Mr DUREL ne vote pas Approuvé 13 pour

Le Maire
Gilles DUBESSY

Secrétaire de séance
Jérôme DURAND

